

Parents,  
poussons la porte de l'école



Union  
Francophone  
des Associations  
de Parents  
de l'Enseignement  
Catholique

Connaissez-vous notre Association de parents (AP) ?  
Différentes façons de s'impliquer  
dans l'école de son enfant

F. Baie, S. De Muyck

Union francophone des Associations de parents de l'Enseignement catholique  
Av. des Combattants 24 - 1340 Ottignies Rue Belliard 23a - 1040 Bruxelles  
Tel. 010 42 00 50 [info@ufapec.be](mailto:info@ufapec.be) fax. 010 42 00 59 [www.ufapec.be](http://www.ufapec.be)



## Sommaire

Sommaire .....	3
Parents, partenaires .....	4
❖ Devenir partenaire de l'école, c'est franchir le pas de l'individuel vers le collectif .....	4
Une Association de parents.....	5
Cadre.....	5
❖ Une AP n'est pas.....	5
❖ C'est bien mieux ! .....	5
Objectifs.....	5
Témoignages de parents .....	7
Les parents délégués de classe, un plus ?.....	9
Le conseil de participation .....	10
Leur missions.....	10
Témoignages de parents .....	11
Un contact avec d'autres Associations de parents .....	13
Un contact avec d'autres régions mais encore.....	14

## Parents, partenaires



Plus qu'un simple usager ou qu'un simple client, être papa ou maman d'un enfant scolarisé c'est avant tout être partenaire en s'impliquant dans la vie de l'école !

❖ DEVENIR PARTENAIRE DE L'ÉCOLE, C'EST FRANCHIR LE PAS DE L'INDIVIDUEL VERS LE COLLECTIF

L'école et la famille sont deux mondes distincts mais qui s'entremêlent.

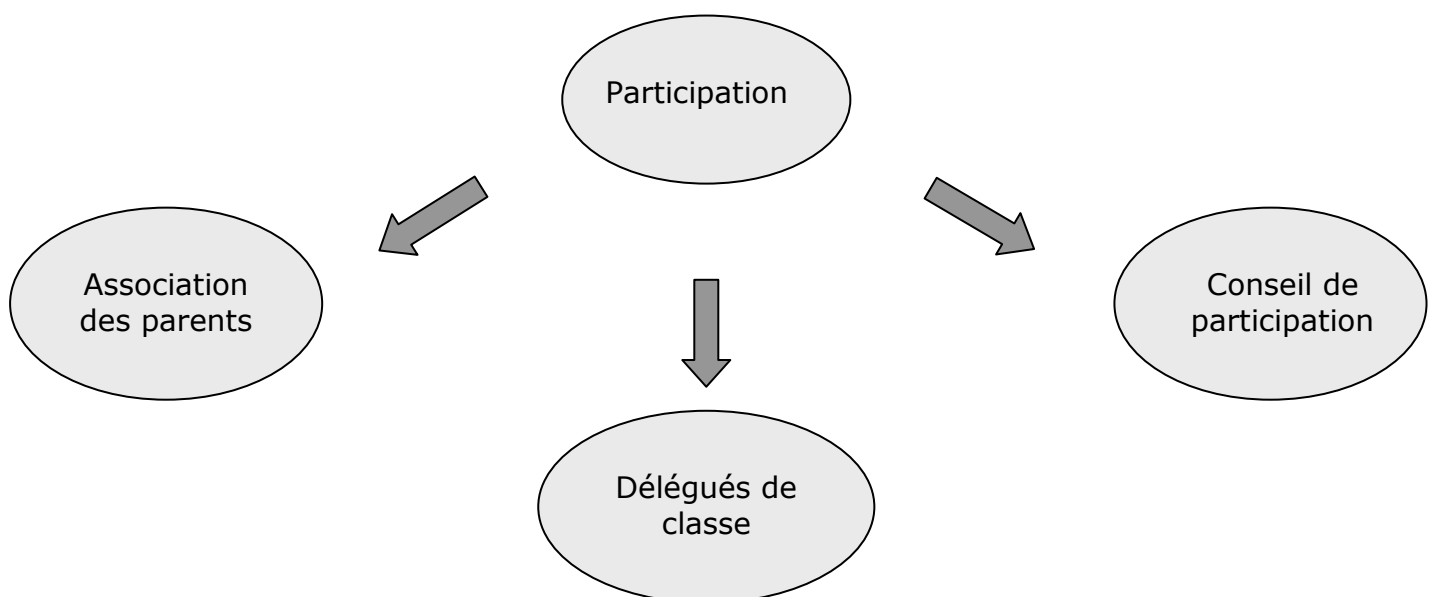
La grande porte de l'école s'ouvre et se referme sans cesse. Ne laissons pas passer uniquement quelques courants d'airs, mais plutôt une collaboration efficace entre parents et enseignants.

Les parents ont tout intérêt à s'intéresser à ce qui se vit à l'école, à collaborer avec les enseignants, à chercher des solutions aux problèmes ensemble. Le taux de réussite et d'épanouissement des enfants à l'école est bien plus grand quand les parents s'intéressent à l'école et apportent leurs encouragements.



Pour les enseignants, la porte s'ouvre également vers l'extérieur. Mieux connaître les familles des élèves est un plus. La culture, les loisirs des enfants, le milieu socio-économique et affectif des enfants a toute son importance.

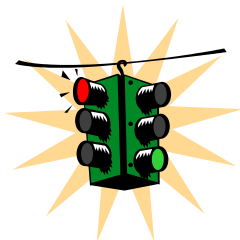
Veillons à favoriser au maximum ces échanges par des rencontres, des partages d'expériences, une communication et une participation de tous !



## Une Association de parents (AP)

### Cadre

#### ❖ UNE AP N'EST PAS...

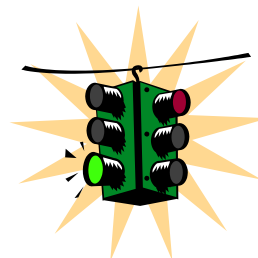


- un syndicat de parents,
- un groupe de pression,
- un petit groupe d'amis,
- uniquement un comité de fêtes
- certains parents qui revendiquent des choses personnelles

#### ❖ C'EST BIEN MIEUX !

Une AP dans une école est une richesse.

C'est un groupe de parents (le plus large et le plus ouvert possible) qui représente l'ensemble des parents de l'école et qui mène des actions en collaboration avec l'école et les enseignants pour le bien-être des enfants.



### Objectifs

Une AP a pour objectifs :

- **De collaborer avec l'école, de collaborer avec les enseignants et la direction**
- **De représenter l'avis des parents** (consultation, sondage, enquête, boîte à suggestion )

Ex : faut-il organiser des classes de neige ? Désirez-vous pour vos enfants des repas chauds ? Que pensez-vous des frais scolaires ? Comment améliorer la cour de récréation ?

- **D'améliorer la vie des enfants à l'école par des actions bien concrètes**

Ex : aménagement de la cour de récréation, des locaux, bourse aux livres scolaires, jumelage avec une autre école, maman conteuse, parents accompagnateurs pour la piscine, pour les excursions, information carrière, parents qui font des ateliers jeux, tournoi sportif, journée santé, tri des déchets, site Internet de l'école, action contre le racket, contre la violence, sécurité aux abords de l'école, récolte de matériels pour effectuer certains bricolages,

- **D'organiser des conférences, des débats sur des thèmes intéressants**

Ex : assuétudes, respect des enfants, violence, quels loisirs après l'école, la télé, les dangers d'Internet...

- **De mieux comprendre l'école, la pédagogie, les attentes vis-à-vis des élèves**

Ex : veiller à ce que l'on organise des réunions enseignants-parents à intervalles réguliers de l'année

- **De mieux se connaître (entre parents, enseignants et enfants)**

Ex : fêtes, fancy-fair, journée au vert, carnaval, souper et soirée dansante

- **D'organiser des activités pour aider l'école financièrement**

Ex : fancy-fair, souper spaghetti, vente de jonquilles, vente de confitures, marche parrainée

- **De permettre la représentation de tous les parents au sein du Conseil de participation**

Parents, rejoignez-nous !  
Nous avons besoin de **savoir ce que vous pensez**

Nous avons **envie de vous rencontrer**  
Nous avons besoin de vous pour **agir**  
Nous désirons **unir nos énergies** pour  
**participer à la vie de l'école.**

Pour rejoindre l'AP de votre école, contactez



.....  
.....

## Témoignages de parents

Aujourd'hui, pourquoi est-il intéressant de s'impliquer dans une AP ?

*Pour se rendre utile,  
Pour se faire de nouveaux amis,  
Pour mieux connaître les enseignants,  
Pour se rapprocher de l'école...*

*Oui mais il faut du temps !*

*C'est vrai, mais chacun donne le temps qu'il peut.*

*Un peu ou beaucoup selon qu'il travaille à temps plein ou qu'elle est mère au foyer.*

*C'est tout d'abord répondre à l'enthousiasme et à l'appel de l'équipe de parents en place au sein de l'école.*

*L'occasion nous est offerte par le biais des Associations de parents ou du Conseil de participation de soutenir les projets de l'école et même d'en susciter. Pas uniquement parce que l'école est totalement exsangue de moyens financiers mais aussi parce qu'elle a besoin de l'intérêt et de l'attention des parents.*

*Nous savons qu'à l'heure actuelle personne ne peut faire l'économie de la solidarité, du travail en équipe. Avec l'accord des enseignants et de leurs dirigeants, nous pouvons agir non pas dans l'école mais pour celle-ci et pour les enfants qui la fréquentent et la fréquenteront.*

*Ce qui motive c'est aussi le désir de la rencontre pour découvrir l'autre dans ses différences, nous permettant de laisser tomber les préjugés et le désir de faire abstraction de son cas personnel pour s'occuper de la vie de l'école entière et de l'intérêt de tous les enfants.*

*L'Association de parents c'est une micro-société, une école de vie au sein de l'école.*

Rita Hennebicq.  
Anderlecht

*Dans notre école, les mamans se retrouvent le mercredi matin pour organiser une marche parrainée dont les fonds servent à financer de nouveaux bancs. Les papas sont mis à contribution le week-end pour peindre et même installer de nouveaux sanitaires.*

*Les parents sont bienvenus dans l'école, ils bousculent parfois un peu les profs mais tout le monde est content du résultat.*

*Et le directeur est très fier de montrer sa belle école aux nouveaux parents.*

*Mais si c'est uniquement pour faire travailler les parents, ça ne va pas !*

*Non, l'AP ce sont aussi des réunions de parents où de nouveaux projets émergent comme faire une campagne*

*pour la propreté dans l'école, ou lancer une action de sensibilisation à la sécurité... L'AP est un moteur qui rend l'école plus dynamique, qui l'oblige à sortir de son train-train quotidien.*

*Et donc, la réponse à la question*

*« Pourquoi faire partie d'une Association de Parents ? »*

*C'est bien sûr « Pour nos enfants ».*

**Nathalie Vromman  
Wavre**

*En devenant active dans l'A.P. du collège de ma fille aînée, je satisfaisais mon besoin de « savoir ». Savoir comment se décident les choses. Savoir qui fait quoi, qui influence les choix. Savoir quelles sont les relations entre les différents acteurs dans l'école.\**

*Pourquoi voulais-je savoir ?*

*Pour ne pas critiquer dans le vide mais plutôt expliquer aux autres parents le pourquoi des choses.*

*J'ai eu la chance d'être dans une école ou, bien avant le décret Mission, une structure de participation était déjà en place et où la direction et le P.O. étaient très ouverts.*

*Savoir, être informé, c'est le point de départ de toute action. Pour être efficace, représentatif, partenaire, il faut connaître la structure, les enjeux, les choix, les gens. L'AP permet tout cela.*

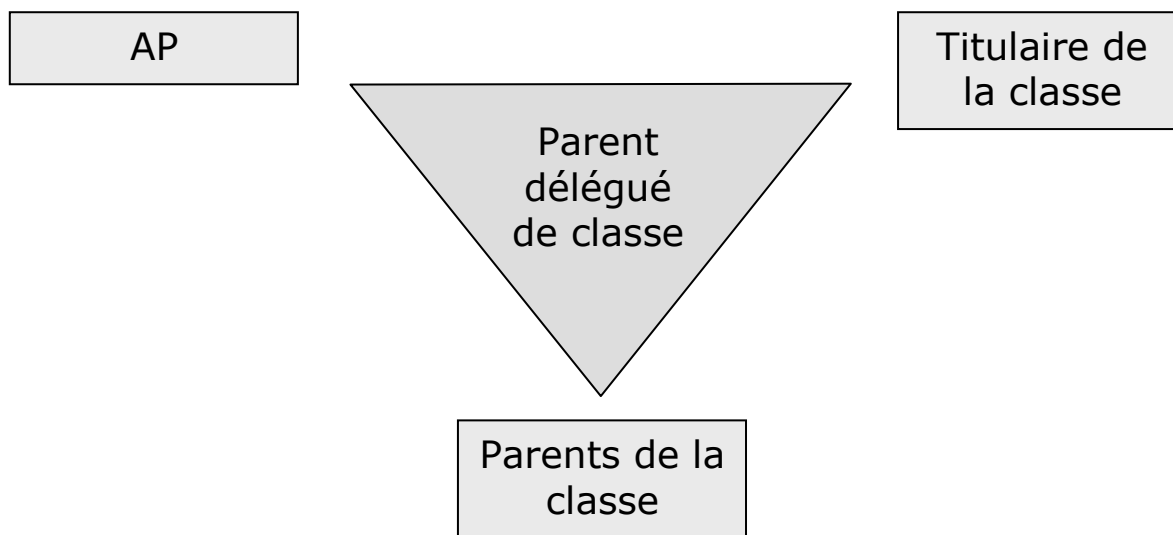
*Sur l'autre versant, je voulais être à l'écoute des autres parents pour être le porte-parole et la dynamique de l'action de ceux qui n'osent pas se lancer ou n'ont pas assez de disponibilité pour s'investir sur le terrain. S'engager dans une A.P., c'est être moteur de la collaboration dans la l'école de nos enfants*

**Marie-Louise Chapelle,  
Liège**



## Les parents délégués de classe, un plus ?

Les parents délégués de classe permettent la communication entre les parents de la classe, l'AP et le titulaire de la classe. Une relation triangulaire s'introduit.



Le rôle du parent délégué de classe est d'établir des contacts personnels avec les parents de la classe (liste des noms, tel., e-mail des parents de la classe)

### Des délégués de classe, aussi chez vos enfants...

Les élèves ont également leur place à prendre dans le fonctionnement de l'école. C'est pour cette raison que se créent des conseils d'élèves dans les écoles secondaires et des conseils d'enfants dans les écoles fondamentales. Dans le secondaire, certains délégués prennent la parole au Conseil de participation.

Leurs rôles :

- de représenter les avis des élèves de leur classe
- de jouer le rôle d'intermédiaire entre les élèves, les élèves et les enseignants, les élèves et les conseils de d'élèves
- d'organiser des actions, mener des projets qui auront pour objectif d'améliorer la vie des élèves à l'école (radio d'école, journal d'école, charte des délégués, action propreté, débats de classe, concours, fresques, action multiculturelle, spectacle, voyages, info santé, enquête, casiers, ...)

En organisant des réunions, en s'efforçant de parler au nom de la classe et non à titre personnel, en consultant, en votant, en menant à bien des projets de manière collective, les délégués apprennent les règles de la démocratie.

Il peut également préparer et animer des activités et des réunions de classe avec le titulaire (gestion de la violence, choix avec les parents d'une activité, préparation d'une excursion ou d'un tournoi sportif, demande de la participation des parents pour expliquer leurs métiers, choix des lectures, des films, des programmes téléés durant le trimestre, explications sur l'intérêt de certains travaux, de certaines méthodes de travail, etc.)

Chaque parent délégué de classe peut ensuite répercuter les avis, les idées d'actions ou les projets possibles (qui concernent l'école en général) auprès de l'Association de parents qui rassemble les parents de toutes les classes.

## Le conseil de participation (CoPa)

Le Conseil de participation (parfois aussi appelé CoPa) est un organe réunissant autour d'une même table les partenaires de l'école c'est-à-dire le pouvoir organisateur, la direction, les enseignants, des représentants de l'environnement social, culturel et économique (ex : juriste, assistante social,...), un représentant du personnel ouvrier et administratif et bien sûr vous aussi, parents, vous y avez une place !

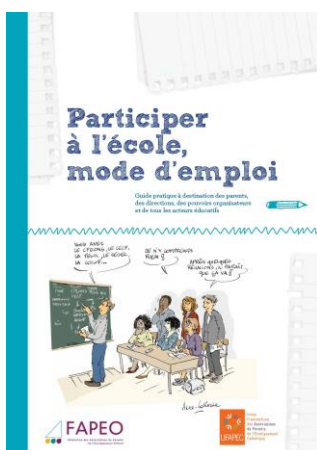
### Leur missions

- Débattre du **projet d'établissement** et évaluer périodiquement sa mise en œuvre
- D'autres thèmes peuvent être abordés au Conseil de participation : l'horaire des élèves, l'apprentissage d'une langue par immersion, l'alimentation à l'école, les travaux à domicile, les frais scolaires demandés aux parents ...
- Des actions peuvent se dessiner suite à certaines discussions avec les différents membres du CP: créer une base de données pour connaître les compétences des parents, demander au pouvoir organisateur une plus grande transparence dans les frais demandés aux parents, organiser un jumelage avec une école étrangère...

Le projet d'établissement répond à cette question : Comment concrètement l'école fait et compte faire pour atteindre les objectifs éducatifs (valeurs) et pédagogiques ?

C'est le projet d'établissement qui va délimiter le territoire de la participation dans l'école, en déterminer le contenu.

Si le projet d'établissement ne contient que des questions qui traitent d'enseignement et didactique, cela réduit fortement le champ de parole des parents. Par contre, si on y parle d'éducation... les parents auront un rôle important à jouer !



Un document reprenant toutes les informations sur le Conseil de participation est disponible en version électronique sur le site de l'UFAPEC :

<http://www.ufapec.be/association-de-parents/copa/>

Edition octobre 2013.

## Témoignages de parents

Aujourd'hui, pourquoi est-il intéressant de s'impliquer dans un Conseil de participation ?

*Les parents, délégués par l'Association de parents, sont présents à chaque réunion. Nous sommes invités par courrier. Nous pouvons consulter l'ordre du jour, le compte rendu de la réunion précédente ainsi que des pièces annexes telles que texte, dossier,.. Ce courrier nous permet de préparer notre intervention et de l'enrichir par une réflexion individuelle et par une discussion entre parents. Tous les acteurs du collège sont représentés au conseil de participation. Cette représentation est indispensable pour définir les contours d'un problème, d'un projet, pour trouver des solutions.*

*Les projets sont moins bien définis, moins bien construits quand une partie de la communauté éducative manque aux débats. C'est pourquoi la présence des parents est indispensable. Les parents apportent leurs expériences de vie.*

*Ils apportent leurs savoirs enrichis de leurs vies sociales et professionnelles. Cet éclairage, extérieur à l'école, clarifie les débats et est porteur d'idées nouvelles. Cet autre regard porté sur l'école élargit le champs de vision de ses acteurs habituels. De cet horizon plus large surgissent des solutions, des idées. Les parents deviennent partenaires actifs de la vie de l'école. Participer au conseil de participation c'est écouter l'opinion de chacun, c'est apporter un peu de soi, c'est partir à la rencontre de l'autre. C'est construire la vie de l'école, c'est se grandir en créant des liens sociaux, c'est se faire vivre,... »*

**Jean-Paul Collin,  
Ferrières**

*Pour moi, l'intérêt principal du conseil de participation réside dans la communication multilatérale qu'il permet et organise. Au-delà du prescrit légal, le conseil de participation est en effet le seul lieu où les différentes composantes peuvent confronter leurs points de vue sur des sujets qui les concernent à des degrés divers.*

*A Saint-Roch, après une période de rodage, le conseil de participation a pu dépasser le formalisme pour en arriver à un dialogue vrai, constructif et éclairant pour la direction. Surtout, les représentants ont pu véritablement "faire leur place" et se faire entendre "en direct".*

*Ces fonctions d'écoute et de dialogue sont fondamentales. Elles ne pourront pleinement s'exercer que si "on" ne surcharge pas le conseil de participation d'attentes impossibles à rencontrer: le conseil de participation est un organe consultatif qui se réunit 2 ou 3 fois par an...Reconnaître ses limites est une des conditions indispensables à son efficacité..."*

**M. Georis,  
Ferrières**

*Le rôle du conseil de participation est -à mon sens- celui d'un organe de suivi de la 'stratégie' de l'école, pour utiliser un terme à la mode.*

*J'entends par stratégie, l'expression claire et précise des objectifs éducatifs de l'école.*

*Il est logique que les parents puissent y jeter un oeil et qu'ils s'intéressent à la vie de l'école et aux options choisies pour mener à bien ces objectifs. C'est ce que permet le conseil de participation.*

*Si les sujets qui sont débattus au sein du conseil ont souvent trait à la vie quotidienne de l'école, ils sont cependant abordés dans l'optique d'une vision à plus long terme et sous-tendus par l'identité et 'l'image de marque' que désire construire et entretenir l'école.*

*Je trouve important que cet organe ne soit que consultatif, à savoir qu'il ne peut avoir pour vocation de se substituer ni à la direction, ni aux professeurs dans les décisions qui sont de leur compétence.*

*Personnellement, par une participation assidue au conseil, je souhaite surtout montrer mon soutien à la direction et au personnel enseignant, en manifestant mon intérêt pour la tâche souvent difficile -et néanmoins valorisante- de préparer nos enfants à leur vie d'adulte.*

**J.P. Delmarcelle,  
Champion**

*Depuis deux ans, mon fils et moi faisons partie du conseil de participation. Notre école a vraiment une dynamique de groupe, ce qui permet de ne pas aller à « encore une réunion de plus », mais de vivre entre parents, élèves, professeurs et direction des échanges fructueux et des confrontations saines et sereines. C'est un lieu, où pour quelques heures, nous n'avons plus une relation "parents-enfants" mais où nous établissons une relation de partenaire à partenaire, cherchant ensemble à améliorer la vie à l'école.*

**L.Lecocq,  
Champion**

**Les délégués des parents au Conseil de participation sont élus  
tous les deux ans par l'entremise  
des Associations de parents ou de l'école.  
La dernière échéance était le 1er janvier 2016.  
La prochaine échéance sera donc le 1<sup>er</sup> janvier 2018.**

## Un contact avec d'autres Associations de parents

Des projets communs, des idées nouvelles, des conférences originales, des réflexions et des débats peuvent naître de rencontres d'AP d'une même région.

*Co-animateur du Brabant-Wallon depuis quelques années, je viens d'une Association de parents active de Louvain-la-Neuve.*

*Je crois beaucoup au maillon régional du mouvement des Associations de Parents. C'est grâce à lui qu'il est possible de faire se rencontrer dans une atmosphère amicale les responsables d'A.P. pour des échanges de bonnes pratiques, pour coordonner l'organisation de conférences ou pour rencontrer d'autres partenaires de l'Enseignement au niveau local (des directions d'école, des services d'orientation, d'aide à la jeunesse etc.). Nous organisons aussi régulièrement des soirées d'échange et d'information entre groupes de travail d'A.P. sur des thèmes spécifiques (ex : éducation à la santé et prévention de la violence). Grâce à tous ces contacts au niveau local, il est possible de trouver les ressources pour soutenir des Associations de Parents défaillantes ou d'aider à la création de nouvelles.*

*Comme cela se vérifie au niveau de chaque école, les responsables d'A.P. le confirment : nous sommes bien plus forts et efficaces ensemble.*

**Serge Cayron**  
**Brabant-Wallon**

*Je pense que regrouper au niveau régional les Associations de parents est indispensable. La dynamique suscitée par les rencontres régulières permet à de nombreuses AP de se ressourcer et de trouver de nouvelles idées d'animations ou d'activités voire même de financement, lorsque ce n'est pas simplement un peu de courage à poursuivre un travail parfois bien ingrat et mal compris tant des parents eux-mêmes que de la communauté éducative dans son ensemble. Echanger des expériences, débattre de sujets intéressants et concrets pour chaque AP, rencontrer « le monde de l'école », prendre une position régionale sur des enjeux précis pour les rapporter ensuite à l'UFAPEC nationale, tels sont quelques-uns des enjeux ou des défis d'une fédération régionale. Se rencontrer entre AP d'une même région permet à de nombreuses AP de ne pas se sentir seules mais au contraire d'être épaulées par d'autres AP qui rencontrent les mêmes difficultés ou partagent les mêmes bonheurs. En terme de représentativité, le rôle de la fédération régionale est aussi très important..*

**Eric Lheureux**  
**Hainaut occidental**

## Un contact avec d'autres régions mais encore...

L'UFAPEC (Union Francophone des Associations de parents de l'Enseignement catholique) est l'interlocuteur parental du Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SeGEC) et du Ministère de l'enseignement.

Au niveau des instances politiques, notre mouvement est le seul à être reconnu comme étant le véritable représentant des parents de l'enseignement catholique. Nous vous représentons, quel que parent que vous soyez, nous servons de plateforme relais entre la base et le monde politique de l'enseignement dans les deux sens : transmettre vos idées de parents et vous informer sur la politique de l'enseignement.

Un de nos fers de lance : favoriser la meilleure collaboration possible entre les parents et les écoles pour le bien de tous les élèves. Que ce soit dans votre investissement quotidien auprès de votre enfant, dans une aide apportée à l'école ou la volonté de la connaître que vous avez pour mieux y guider votre enfant, en faisant partie de l'AP ou en représentant les parents au sein du Conseil de participation, vous, parents, vous faites partie de notre mouvement et vous contribuez au bien-être des enfants à l'école.

Pour aider tout parent dans sa démarche de participation, l'UFAPEC propose aux parents de mieux comprendre les enjeux de l'enseignement.

C'est pourquoi, en tant qu'ASBL d'éducation permanente, nous nous efforçons :

- d'informer clairement les parents sur certaines réformes, certaines problématiques via – entre autres - *une Info flash*
- d'envoyer à nos membres une revue intitulée *Les Parents et l'Ecole*
- d'envoyer une *Nouvelles Web* électronique concernant les activités d'association de parents et des informations pour votre Ap
- d'organiser des débats, des conférences et des enquêtes
- d'épauler les parents dans leur mission éducative
- de rapporter, auprès des instances politiques, les sentiments des parents au sujet de telle ou telle problématique
- de soutenir les parents membres du Conseil de participation
- ...

En bref, de faire en sorte que l'école devienne l'affaire de tous !

### **Nous rejoindre...**

**L'UFAPEC reçoit les subsides de la Communauté française mais fonctionne aussi avec bon nombre de bénévoles sur le terrain. Pour assurer notre rôle, nous avons besoin de votre soutien.**

**Un versement de 20 € à l'UFAPEC, au n° de cpte 210-0678220-48, en mentionnant vos coordonnées ainsi que le nom de votre école et sa localité nous aidera à vous représenter.**

**Pour 10€/an vous recevrez notre revue trimestrielle *Les parents et l'école* ; vous pouvez également adhérer à notre mouvement gratuitement en fonction des services que vous souhaitez.**

**Plus de renseignements sur [www.ufapec.be](http://www.ufapec.be) ou 010/42.00.50**